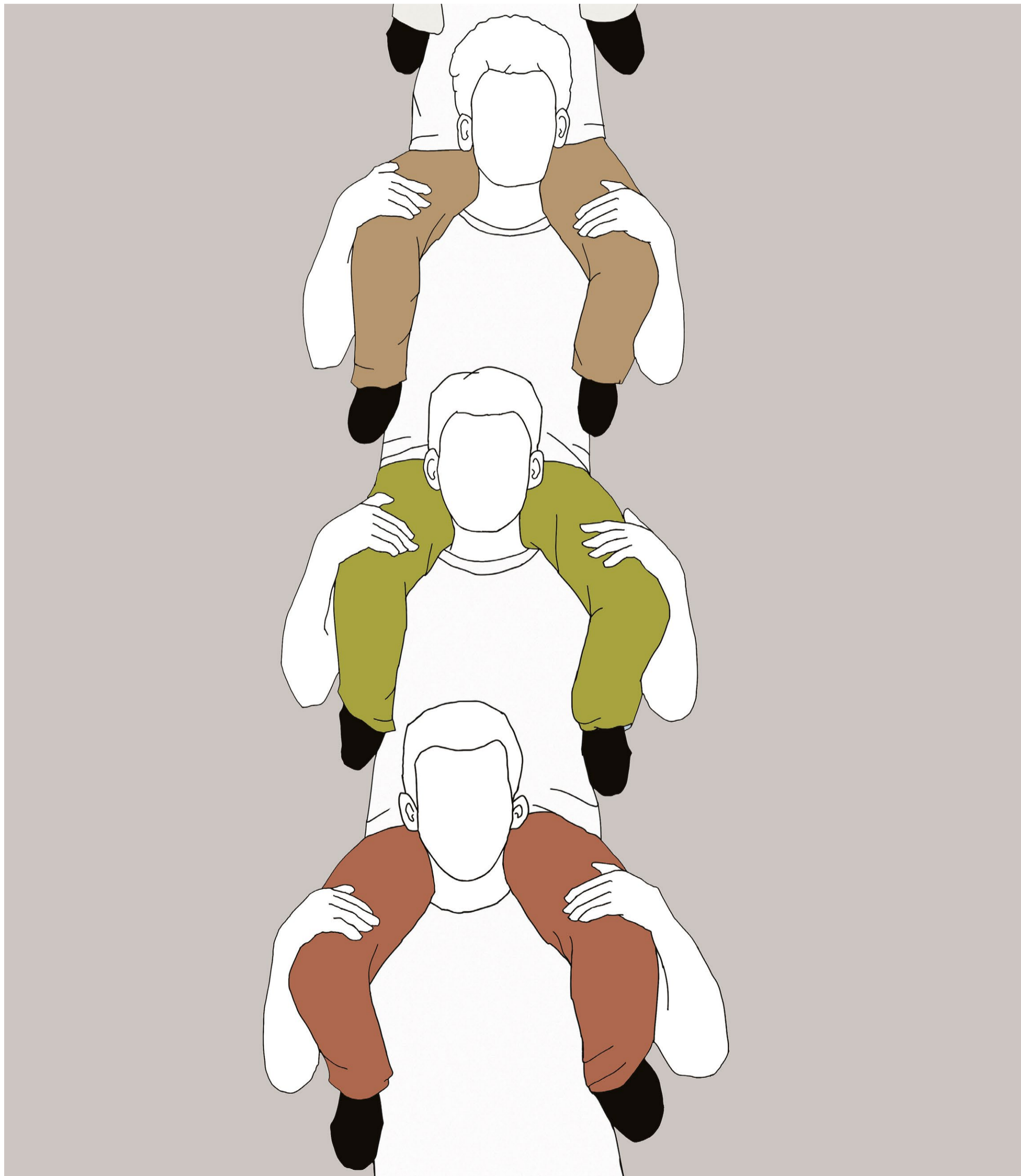


Supplément

Placements & Prévoyance

La planification pour maître mot



(ADOBE STOCK IMAGE)

2 PLACEMENTS & PRÉVOYANCE



Les règles d'or à respecter

INVESTISSEMENTS Quel est le secret pour placer ses fonds avec succès et à long terme? Si vous suivez ces cinq règles simples et contournez les plus grands risques, vous devriez être sur le bon chemin

FREDY GILGEN

Les règles ne décident pas de notre vie mais elles la simplifient parfois. Pas besoin de tout un recueil de normes. Même les grandes religions de la planète se contentent d'une poignée de préceptes. Si bien que pour quelque chose d'aussi séculier que le placement de fonds, quelques principes fondamentaux devraient parfaitement suffire.

Pour s'en tirer sur les marchés des titres et protéger sa fortune contre l'inflation, nul besoin de passer des heures à élaborer des stratégies de placement complexes. De bonnes connaissances de base et l'observation des règles suivantes, simples mais impératives, peuvent aider à obtenir de remarquables succès dans les investissements.

Règle 1 Faire preuve d'initiative

Bien des investisseurs hésitent à assumer eux-mêmes leurs placements. Ils évitent le sujet et préfèrent s'en remettre à des experts. D'ailleurs, il n'existe guère de savoir de base sur les placements et la finance parmi nous. «Et cela n'a guère évolué ces dernières années», regrette Erwin Heri, qui enseigne les marchés financiers.

Or cela ne requiert pas beaucoup d'efforts de se procurer un savoir de base à l'aide de divers sites financiers. En Suisse, par exemple, sur le site Fintool.ch ou sur les sites financiers de VZ-Vermögenszentrum, Cash.ch ou Nzz.ch. A

l'aide de ces premières connaissances, on commence déjà à mettre sur pied un budget. Le budget constitue la base d'un maniement raisonnable de l'argent. Il permet tout simplement de savoir combien on peut investir.

Règle 2 Définir la stratégie adéquate

L'acquisition des connaissances de base permet de mettre sur pied une stratégie de placement à long terme. Avec l'aide, éventuellement, de conseillers financiers. La définition d'une stratégie qui fixe la pondération des classes d'actifs (actions, obligations, marché monétaire, or, etc.) est un premier pas vers le succès, affirme tous les experts en placements. En fonction, bien sûr, des objectifs de placement à long terme et de l'inclination au risque de l'investisseur. Car il est établi qu'à peu près 80% du rendement d'un portefeuille dépend de la seule stratégie, assure Thomas Pfyl, Head Investment Selection chez Globalance Bank. Investir sans avoir un concept ou un plan n'est pas une option promise au succès.

Ceux qui souhaitent miser sur la simplicité peuvent opter pour un seul et unique fonds stratégique ou un ETF (exchange traded fund). De tels fonds investissent avec des pondérations diverses dans des véhicules d'investissement multiples (actions, marché monétaire, obligations, immobilier, or, etc.). «Grâce à cet instrument, les épargnants modestes peuvent investir aussi adroitement que des professionnels», assure Erwin Heri. Auprès de multiples établissements et banques en ligne, de tels investissements sont éga-

lement accessibles à des prix nettement inférieurs à 100 francs. Avec l'app financière Neon, 5 francs suffisent même. Cela dit, il importe de s'en tenir fermement à la stratégie que l'on a choisie.

Règle 3 Investir régulièrement

Une fois que la stratégie est fixée, il faut y aller sans attendre. S'évertuer à attendre le «bon moment» pour acheter des actions ou d'autres titres est une démarche régulièrement vouée à l'échec. Lorsqu'on a un peu d'argent de côté, il faut donc en investir une partie tout de suite et le reste par étapes. Et lorsqu'on a déjà investi, il convient de réinvestir régulièrement de nouveaux fonds afin de lisser les coûts de revient. Quant aux revenus des dividendes, ils doivent être réinvestis sans attendre.

Règle 4 Le passif vaut mieux que l'actif

Les investisseurs surestiment régulièrement les performances d'une gestion active des placements. Seuls 20% des gérants de fortune parviennent à battre systématiquement les indices de marché. La conclusion s'impose: les investisseurs amateurs doivent miser à tout prix sur des produits passifs. Avec des fonds indiciels qui investissent passivement ou des ETF, on s'en tire mieux en cas de doute.

Règle 5 Examiner les coûts à la loupe

Les placements passifs offrent un autre avantage: dans un contexte de taux bas,

les coûts des placements en titres et les frais bancaires ont une importance à ne pas sous-estimer. A long terme, des différences de coûts de 1 ou 2% peuvent rapidement engendrer d'énormes écarts de performance de plusieurs milliers de francs, y compris pour des investissements modestes.

Ces cinq règles d'or apparaissent comme les prérequis d'une politique de placements vouée au succès. Cela dit, il y a encore toute sorte de pièges qu'il s'agit d'éviter. Liste non exhaustive ci-dessous.

Erreur numéro 1

La pire erreur est de se laisser séduire par les promesses de rendement farfelues de prestataires douteux. Il faut se montrer circonspect. Des promesses de rendements élevés sont un signal d'alarme évident. Comme l'ont illustré les cas d'actuels escrocs au bitcoin ou, par le passé, de grands tricheurs comme Dieter Behring et Bernard Madoff, les investisseurs ne veillent de loin pas suffisamment à la transparence de leurs investissements en titres. Et il ne faut en aucun cas traiter des investissements par téléphone, avertit la Prévention suisse de la criminalité.

Erreur numéro 2

N'essayez pas de battre le marché. Tenter d'attendre le «meilleur moment» pour acheter des actions ou d'autres titres est régulièrement voué à l'échec. Le *market timing* (synchronisation du marché) constitue au contraire un comportement procyclique: on achète quand la bourse a déjà atteint des som-

mits et l'on vend en mode panique lorsqu'elle est à la baisse. Il est également faux de conserver de l'argent liquide. Quand on a de l'argent de côté, il faut donc en investir une partie tout de suite, le reste par étapes.

Erreur numéro 3

Viser le gain à court terme. Les placements en titres se prêtent aux investissements à moyen et long terme. Pour spéculer à court terme, il existe des outils plus appropriés comme les cryptomonnaies. Lorsqu'on acquiert des titres, il faut se donner un horizon minimal de plusieurs années. Et cela en particulier si l'on investit surtout dans des actions.

Erreur numéro 4

Se ruier sur des thèmes «chauds», qui sont justement très en vogue, ne promet guère de succès. Il s'agit là de se montrer très prudent. Car ces produits sont en général proposés quand le thème est déjà épuisé. La règle est donc ici: pas touche!

Les stratégies d'investissement proposent encore d'autres conseils utiles. Matthias Wullschlegler, Senior Analyst chez Belvédère Asset Management, a remarqué que les investisseurs empochent souvent leurs gains beaucoup trop vite, alors qu'ils insistent trop longtemps sur des positions perdantes. Le mot d'ordre est: laisser les gains s'accumuler et limiter les pertes. Thomas Heller, Chief Investment Officer à la Frankfurter Bankgesellschaft, conseille de ne pas vérifier quotidiennement ses dépôts et de ne pas se montrer trop âpre au gain. Il déconseille par ailleurs de restructurer trop souvent et de changer de stratégie.

Pour diversifier, ses placements, l'expert de Globalance Thomas Pfyl juge utile de miser, en plus des actifs réels tels que l'immobilier, les infrastructures et l'or, sur des placements peu corrélés comme la microfinance, les titrisations de risques d'assurance et les stratégies de primes de risque, soit un mix d'obligations à rendement élevé de bonne à très bonne solvabilité ainsi que d'options put sur des indices d'actions. Il importe alors d'adapter la pondération des divers composants en fonction de la situation du marché. Thomas Pfyl souligne: «De tels investissements apportent de la stabilité à un portefeuille parce que leurs rendements sont moins sujets aux fluctuations que ceux des actions et obligations.» ■

PORTFEUILLE

Une diversification payante

Pour tout investisseur, quel qu'il soit, il vaut la peine d'investir de manière largement diversifiée par le biais d'un fonds ou directement en actions, en placements à revenu fixe, dans l'immobilier ou l'or. Un coup d'œil sur les statistiques le montre: en répartissant de manière égale sur ces classes d'actifs, un investisseur aurait obtenu tous les cinq ans depuis 1970 un rendement moyen de 4,5 à 6% par an. Mieux encore: il n'y a aucune raison de penser que de tels rendements ne soient pas également possibles à l'avenir. Les investisseurs avec un horizon de placement de dix ans et plus peuvent renoncer à diversifier et miser entièrement sur les actions. ■ F.G.

Sommaire

Conseils Cinq principes fondamentaux en matière d'investissements

Ci-dessus

Analyse Marc Brüttsch, chef économiste de Swiss Life, décrypte le contexte mondial et national **pages 4, 5**

Numérisation Robo-advisors: des alliés fiables pour commencer à investir? **pages 6, 7**

Retraite Temps partiel: des répercussions financières sur la prévoyance professionnelle **page 8**

Prévoyance Tout ce qu'il faut prendre en compte avant d'opter pour une retraite anticipée **page 9**

LPP De l'importance de se renseigner sur la santé de sa caisse de pension **pages 10, 11**

Impressum

Placements & Prévoyance est un supplément du «Temps» réalisé en collaboration avec la «Neue Zürcher Zeitung» et son équipe de storytelling journalistique, NZZ Content Creation.

Gestion de projet:

Le Temps: Julia Chivet (responsable des suppléments), Simon Ladoux et Christine Immelé (conception et graphisme), Simon Moreillon (chef d'édition), Gian Pozzy et Miguel Borreguero (traduction), Olivia Wermus Genevay (iconographie) et Géraldine Schönenberg (responsable correction).

NZZ: Norman Bandi (Head of NZZ Content Creation), Jürg Zulliger

(concept et coordination) et Armin Apadana (conception et graphisme).

Le Temps Publicité: marché régional, Sébastien Cretton (Head of Regional Sales) et Stéphane Visinand (Senior Account Manager).

NZZone: marché national, Anne-Sandrine Backes (Head of Business Unit Romandie) et Katharina Kälin (Key Account Manager).

Contact: publicite@letemps.ch
Le Temps SA,
avenue du Bouchet 2,
1209 Genève,
+41 22 575 80 50



#anticiper

Savoir ce qui vous attend.

Avoir toujours un pas d'avance signifie pour nous non seulement rester au courant mais aussi regarder et savoir ce qui vous attend. Parce que notre vocation première est d'optimiser vos finances. Notre esprit entrepreneurial, nos prestations de conseil personnalisées et globales ainsi que nos solutions élaborées sur mesure font de nous une institution unique. Bienvenue à la Banque CIC.

cic.ch

4 PLACEMENTS & PRÉVOYANCE

«Notre économie est stable avant tout grâce à l'immigration»

MARCHÉS Marc Brüttsch, chef économiste chez Swiss Life, évoque le contexte international, la politique monétaire de la Banque nationale suisse et les risques qui continuent de planer sur les bilans des banques américaines

PROPOS RECUEILLIS
PAR SANDRA WILLMEROTh

Le monde observe avec anxiété le conflit au Proche-Orient. Indépendamment de la tragédie humaine, faut-il s'attendre à une hausse des prix du pétrole? Nous avons étudié de quelle manière le prix du pétrole a réagi lors de précédentes phases d'hostilités au Proche-Orient et cela donne un schéma intéressant: le prix du pétrole ne grimpe fortement que lorsque la situation se détériore dans les régions ou pays où le pétrole est produit ou où il transite par oléoduc. Cela veut dire que si le conflit se cantonne à Gaza, cela ne devrait pas influencer significativement le prix du pétrole. Les initiatives guerrières de l'Iran ont certes poussé les prix vers le haut mais temporairement seulement.

Les marchés financiers, aux Etats-Unis surtout, ont battu de nouveaux records comme si les problèmes géopolitiques n'existaient pas. Les bourses sont-elles déconnectées du monde réel? C'est surtout l'économie américaine qui s'est libérée de l'obsession des prix du pétrole. Depuis que les Etats-Unis sont devenus exportateurs d'énergie, ils dépendent moins des prix du pétrole. C'est pourquoi ce qui se passe au Proche-Orient touche moins les bourses américaines que les européennes.

Tout le monde s'efforce de ne pas laisser la situation se détériorer davantage. Mais si cela finissait par advenir? En cas d'escalade ultérieure, la première conséquence pour l'Europe serait à coup sûr davantage d'inflation et des prix plus élevés pour l'énergie. En Suisse, ces effets seraient sans doute amortis par un

renforcement simultané du franc. C'est sur l'économie mondiale que l'effet serait le plus fort et il y aurait à nouveau un risque de récession. Mais cela engendrerait probablement une nouvelle réaction des banques centrales.

Dans la mesure où elles auraient encore une marge de manœuvre. La Banque nationale suisse (BNS), qui a surpris tout le monde en mars avec sa baisse précoce des taux, est spécialement limitée en la matière. Pourquoi l'a-t-elle fait? L'été dernier déjà, la

«Le marché suisse des actions reste un bon choix si l'on regarde les dividendes et par son caractère défensif»

BNS s'est fait des soucis à propos du franc fort et de ses effets désagréables sur l'industrie d'exportation. Le franc fort a véritablement créé des problèmes aux entreprises. C'est pourquoi la BNS n'a plus continué à augmenter ses taux dès septembre 2023. L'étonnante baisse du mois de mars a sans doute aussi une raison tactique, vu que la prochaine assemblée ordinaire de la BNS n'aura lieu qu'après les élections européennes. Ces élections recèlent le risque que, dans bien des pays, les populistes de droite s'imposent. Ce qui pourrait créer de l'insécurité et engendrer une hausse du franc

suisse, puisqu'il servirait aux investisseurs inquiets de havre sûr en tant que valeur refuge. Avec sa récente manœuvre sur les taux, la BNS a pris les devants.

D'autant que la réjouissante évolution de l'inflation lui donne de la marge de manœuvre. La BNS n'aurait certainement pas abaissé ses taux si l'évolution de l'inflation ne s'était pas située exactement au milieu de la fourchette prévue. En outre, la BNS a en main un instrument à l'aide duquel elle peut encore un peu amortir l'inflation à court terme par une baisse des taux. C'est là l'effet que des taux plus bas ont sur le taux de référence hypothécaire. Une baisse des taux fait en sorte que le taux de référence hypothécaire ne continue pas d'augmenter. Et cela signifie qu'il n'y aura pas une nouvelle ronde de hausses pour les loyers. C'est bien sûr ce qui a un effet important sur l'inflation en Suisse, car le renchérissement actuel est déterminé pour à peu près la moitié par l'évolution des loyers.

Assisterons-nous encore à une nouvelle baisse de taux cette année? Oui, c'est là un débat passionnant. Chez Swiss Life, nous partons de l'idée qu'il n'y aura qu'une seule baisse de taux de plus. On peut se demander si elle aura lieu en juin déjà ou seulement en septembre. Dans notre scénario, nous tablons sur le fait que ce ne sera le cas qu'à l'automne. Mais ce scénario repose sur l'hypothèse qu'il n'y aura pas d'escalade supplémentaire au Proche-Orient, que l'inflation continuera de se réduire et que l'économie se reprendra en Europe.

Pourquoi en Suisse la conjoncture demeure-t-elle robuste et ne glisse-t-

INTERVIEW

Marc Brüttsch a récemment obtenu avec son équipe, pour la sixième fois depuis 2015, le Forecast Accuracy Award pour les meilleures prévisions de PIB et d'inflation de Suisse.
(BORIS MÜLLER)

PUBLICITÉ

Les entreprises offrent une grande diversité. Nos solutions aussi.

tellco

Une prévoyance professionnelle qui correspond parfaitement à vos besoins. Chez nous, la flexibilité est une évidence. En tant que spécialiste PME, nous savons ce qui est important pour vous.

Découvrez nos solutions.
www.tellco.ch/pme



PLACEMENTS & PRÉVOYANCE 5



elle pas dans la récession comme c'est le cas, par exemple, en Allemagne? Pour ce qui concerne le manque de demande en Chine et le poids des prix accrus de l'énergie, nous subissons en Suisse les mêmes développements que l'industrie d'exportation allemande. Mais nous avons une industrie pharmaceutique forte et d'autres secteurs d'exportation qui fabriquent des produits pour des marchés de niche, bien moins touchés que d'autres par les cycles économiques planétaires. Cela a également permis que, chez nous, l'inflation se manifeste moins durement qu'ailleurs et que la perte de pouvoir d'achat soit moins aiguë. Par ailleurs, notre économie est stable avant tout grâce à l'immigration. Nous avons environ 1% de croissance de la population et environ 1% de croissance économique. On voit donc bien d'où provient la croissance.

«En cas d'escalade au Proche-Orient, [...] c'est sur l'économie mondiale que l'effet serait le plus fort et il y aurait à nouveau un risque de récession»

En dépit d'une inflation sous-jacente persistante, les cours des actions atteignent des records aux Etats-Unis, le marché du travail y est étonnamment solide et la possible réélection de Trump ne semble pas avoir d'influence sur les marchés. Pourquoi les bourses américaines sont-elles aussi stables? Pendant les quatre années de Trump, les marchés d'actions ont été tendanciellement nerveux en raison de la politique commerciale, des hausses des tarifs, etc. Mais actuellement, les marchés ont adopté un comportement plutôt attentiste. Les analystes tablent sans doute sur le fait que, quel que soit le président élu, il n'aura pas la majorité au Congrès. Soit Trump l'emporte et il n'aura pas de majorité au Congrès, soit Biden reste en poste et il perd la majorité au Congrès. Un éventuel troisième candidat indépendant ratisserait sans doute plutôt des voix chez les électeurs démocrates.

Quelles seraient les répercussions pour l'Europe d'une élection de Trump? Tout comme Trump, Biden pratique le protectionnisme et une politique industrielle. L'Inflation Reduction

Act est de la pure politique industrielle, juste un peu travestie en vert. Cet alibi vert tomberait probablement si Trump devait revenir au pouvoir. Mais pour le reste le protectionnisme demeurerait impitoyable. La grande différence entre un gouvernement Biden et un gouvernement Trump réside vraisemblablement dans l'attitude à l'égard de l'Europe et de l'Ukraine. Mais il est encore trop tôt pour se livrer à une estimation, la campagne électorale ne fait que commencer et les programmes électoraux ne sont pas encore fixés.

Les marchés d'actions sont très valorisés aux Etats-Unis comme en Suisse. Vaut-il encore la peine d'y investir ou vaut-il mieux attendre un moment plus favorable? Pour les investisseurs orientés long terme, le timing ne joue guère de rôle. Mais c'est vrai que les marchés sont très valorisés, si bien que notre positionnement est en ce moment neutre. Tendanciellement, nous ne nous attendons pas à d'importantes hausses de cours cette année et nous évaluons un scénario de recul des cours à une probabilité de 20%. Nous tablons actuellement sur le fait que les taux vont plutôt se replier, aussi bien pour les durées brèves que pour les longues, en raison de la baisse de l'inflation. Cela détendrait alors quelque peu la situation des valorisations.

Qu'est-ce qui plaide tout de même en faveur du marché suisse des actions? D'une part les dividendes, d'autre part son caractère défensif. Cette caractéristique-là gagne en importance dans un scénario où il s'agit d'intégrer une hausse des incertitudes géopolitiques. Alors le marché suisse des actions est quand même un bon choix.

Et dans l'actuelle situation de marché, qu'est-ce qui plaide pour des investissements dans le marché immobilier helvétique? Nous considérons toujours les actifs immobiliers comme attractifs. L'immobilier demeure à long terme une classe d'allocation attrayante. D'autant plus que le secteur a fait la preuve récemment que les biens-fonds constituent une protection contre l'inflation et peuvent générer des revenus quand on augmente les loyers. C'est notamment le cas en Suisse où l'on ne constate pas de suroffre mais plutôt une pénurie.

Mais cela peut aussi engendrer des excès. L'immobilier se caractérise depuis des années par des prix à la hausse, tant et si bien que la question d'une «bulle immobilière» peut se poser. Le marché s'assainit en ce moment et nous constatons que les taux d'actualisation diminuent. Il y a donc de nouveau des transactions

qui se réalisent, tandis que le risque faiblit au fur et à mesure que les taux baissent. Cela soutient l'ensemble du marché immobilier.

Pour revenir aux excès: bien des analystes s'inquiètent des risques de faillite des établissements financiers. Vous, comment estimez-vous ce risque? Nous observons de près ces risques. Cependant notre analyse ne se concentre pas seulement sur la Suisse mais sur l'ensemble de l'économie mondiale. Il existe depuis mars de l'an dernier un possible scénario de risque engendré par le marché immobilier américain et qui présente quelques aspects de la crise des subprimes de 2008. Ce serait un potentiel déclencheur de nature à entraîner une correction des marchés dans le scénario précédemment évoqué auquel nous accordons une probabilité de 20%. Mais, à la différence de la crise des subprimes à l'époque, nous avons aujourd'hui ce risque dans notre radar.

La crise de l'immobilier commercial américain a-t-elle un potentiel aussi explosif que celle des subprimes? Non. La situation actuelle ressemble certes au scénario de 2008 mais le problème est très différent. Les risques n'ont pas été organisés de la même manière et revendus à des banques commerciales étrangères. En ce moment, le problème est qu'aux Etats-Unis d'autres banques commerciales régionales se retrouvent en difficulté et que cela pourrait, par un effet domino, contaminer l'ensemble du monde bancaire américain dans le cadre d'une perte de confiance des bailleurs de fonds. Une telle évolution aurait bel et bien le potentiel de déclencher une importante correction sur les marchés d'actions. ■

PROFIL

Marc Brüttsch

Marc Brüttsch, le chef économiste de Swiss Life, passe pour l'un des économistes les plus réputés de Suisse. Avec son équipe, il a récemment obtenu, pour la sixième fois depuis 2015, le Forecast Accuracy Award pour les meilleures prévisions de PIB et d'inflation de Suisse. Marc Brüttsch a étudié l'économie politique et les sciences de la communication à l'Université de Zurich. Il travaille chez Swiss Life depuis 1993. Deux missions à l'étranger l'ont conduit en Grande-Bretagne et en France. Comme chef économiste, il est responsable depuis 2000 de l'analyse de la conjoncture qui sert de fondement aux décisions d'investissement de Swiss Life. ■ S. W.

PUBLICITÉ



Les meilleurs résultats pour nos assurés. C'est le cap que nous avons choisi.

Rémunération supérieure à la moyenne

	Moyenne 5 ans	Moyenne 10 ans
Medpension	3.60%	3.10%
Taux minimal LPP	1.00%	1.20%

Excellent degré de couverture

	Moyenne 5 ans	Moyenne 10 ans
Medpension	115.1%	114.2%
Moniteur Swisscanto des CP	115.4%	113.4%

Rendement attrayant

	Moyenne 5 ans	Moyenne 10 ans
Medpension	3.71%	4.03%
UBS Performance des CP	3.57%	3.39%

Même si le vent souffle où bon lui semble, nous pouvons choisir un cap. Voiles dehors, Medpension élabore une offre de prévoyance qui tient ses promesses. Ainsi, nous assurons l'avenir financier des prestataires médicaux.



Plus d'informations au sujet du 2^e pilier sous: www.medpension.ch/fr/blog-actualités



Medpension est une organisation partenaire de l'Association suisse des médecins assistant(e)s et chef(fe)s de clinique (asmac).

6 PLACEMENTS & PRÉVOYANCE

Quand les algorithmes

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE La gestion de fortune n'est pas un art divinatoire, mais quelque chose de largement standardisé.

SANDRA WILLMEROOTH

La constitution de son propre portefeuille commence par toute une série de questions relatives à l'âge, au revenu, à la fortune, à l'horizon de placement, à l'appétence au risque et aux objectifs dans la vie. Toutes ces données servent à déterminer son profil de risque personnel, le terme de «personnel» devant toutefois être pris dans un sens assez relatif. Car il ne s'agit, au fond, que de schémas préexistants, attribués aux clients en fonction de leurs données.

La capacité de risque et l'appétence au risque sont déterminantes pour cela. Un client dans la moyenne se verra très probablement proposer une stratégie de placement équilibrée, avec une part d'actions d'environ 60% et une part d'obligations d'environ 40%, éventuellement complétées, selon la situation du marché, par une petite position en cash ou une modeste part de placements alternatifs tels que de l'immobilier ou les matières premières.

Forfaits et prestations additionnelles

La détermination de la stratégie de placement est un processus depuis longtemps standardisé. Autrefois, on faisait face à un conseiller en chair et en os, qui traçait de nombreuses petites croix dans un formulaire. Aujourd'hui, on s'assied devant un ordinateur et on répond aux questions directement en ligne. Il en résulte des stratégies très semblables. Reste alors à savoir avec quels instruments on veut les concrétiser, et à quels coûts.

Autrefois, on faisait face à un conseiller en chair et en os. Aujourd'hui, on s'assied devant un ordinateur

C'est là qu'intervient le grand levier des gérants de fortune numériques, qui sont à même de proposer leurs services à un prix très avantageux, grâce à la capacité d'adaptation pratiquement infinie du numérique. Un grand nombre de ces robo-advisors, comme on les appelle également, proposent à leurs clients un prix forfaitaire couvrant tous les coûts liés à la gestion de leur fortune. Ces forfaits se basent sur le montant du capital investi et varient, selon un récent sondage réalisé par le service comparatif Moneyland, entre 0,25 et 1,2%, en fonction du prestataire. Ce point requiert toutefois une attention particulière, car chez certains prestataires, tout n'est pas compris dans le forfait, et des frais de transaction ou des taxes boursières sont encore facturés en plus.

Economie verte

Chez la plupart des prestataires, des coûts de produits, que le gérant de fortune débourse pour l'achat ou la vente d'actions ou de fonds, viennent s'ajouter aux frais de gestion. Les gérants de fortune numériques réalisent leurs stratégies de placement de préférence avec des fonds négociés en bourse (ETF) avantageux, permettant de couvrir pratiquement toutes les classes d'actifs, marchés et thèmes d'investissement. Les coûts de ces fonds indiciels sont représentés par le total des frais sur

encours (TER) et restent généralement inférieurs à 0,5%.

A ce jour, Inyova est l'unique gérant de fortune numérique couvrant tous les frais de gestion ainsi que les coûts de produits avec une taxe forfaitaire de 0,9 à 1,2%. C'est d'autant plus surprenant qu'Inyova n'investit pas, comme la plupart des autres robo-advisors, dans des ETF passifs, mais dans des actions indi-

verte, et se voient ensuite proposer un portefeuille de 30 à 40 titres, dans lesquels leur argent est placé à parts égales.

Des informations détaillées sont proposées sur chaque titre. De plus, le client peut retirer manuellement certaines actions du portefeuille ou en ajouter d'autres, ou encore augmenter certaines positions. Pour les obligations nécessaires à la stabili-

Le client peut retirer manuellement certaines actions du portefeuille ou en ajouter d'autres, ou encore augmenter certaines positions

viduelles. Ce prestataire dispose pour cela d'un catalogue de 400 titres d'entreprises, qui fournissent toutes une contribution significative à une économie durable ou ont un rôle précurseur dans ce domaine. Les clients peuvent indiquer quels aspects leur tiennent particulièrement à cœur, par exemple la justice sociale, la diversité ou l'économie

verte, et se voient ensuite proposer un portefeuille de 30 à 40 titres, dans lesquels leur argent est placé à parts égales. Des informations détaillées sont proposées sur chaque titre. De plus, le client peut retirer manuellement certaines actions du portefeuille ou en ajouter d'autres, ou encore augmenter certaines positions. Pour les obligations nécessaires à la stabili-

des femmes», relève Tillmann Lang, cofondateur et CEO d'Inyova.

Tous les prestataires ne communiquent pas autant de détails sur leur clientèle. Chez True Wealth, un gérant de fortune numérique arrivé sur le marché en 2013, l'âge moyen des quelque 23 000 clients se situe toutefois également entre 35 et 40 ans. «Si on compare cela à l'âge moyen de 67 ans des clients de la gestion de fortune des grandes banques, la différence est déjà considérable», souligne Felix Niederer, cofondateur et CEO de True Wealth. «Mais nous avons bien sûr aussi de nombreux clients de plus de 60 ans, et depuis le lancement de notre portefeuille pour enfants, également quelques-uns qui n'ont qu'un mois.»

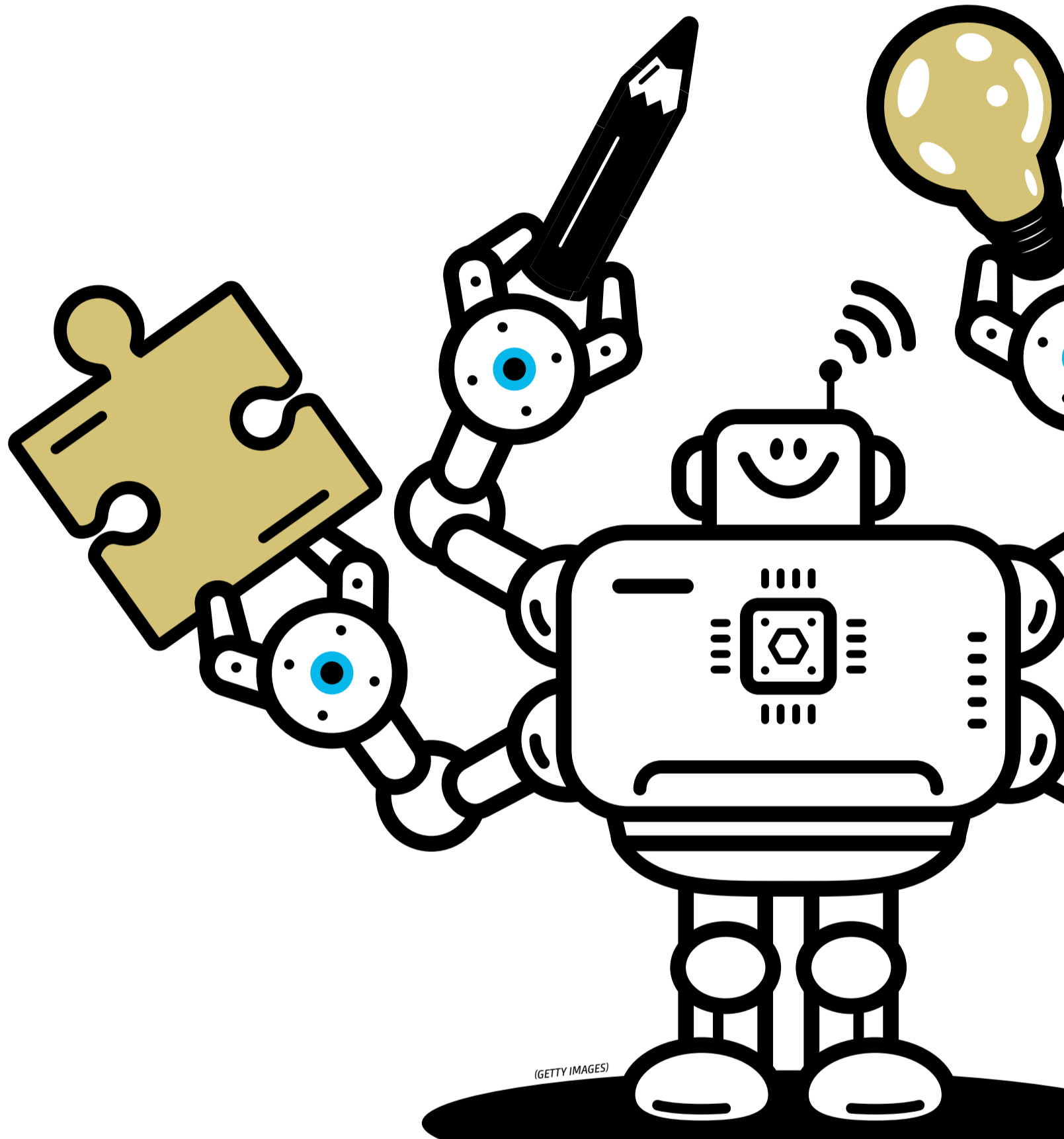
Une clientèle jeune

Car True Wealth et d'autres gérants de fortune ont découvert le marché des «plans d'épargne». Avec un versement initial et des apports mensuels à partir de 5 francs, ils permettent de constituer une fortune appréciable sur le long terme. Là aussi, l'argent est investi dans des ETF avantageux. Les versements réguliers lissent les fluctuations des

cours et le reste est assuré par l'effet des intérêts composés.

C'est peut-être une réponse à la méfiance envers des placements pilotés par ordinateur ou simplement un service additionnel destiné à renforcer le sentiment de sécurité auprès des clients: quelques gérants de fortune numériques comme Selma Finance, Alpien ou Descartes Finance proposent, en plus, des conseils personnalisés. Ce dernier prestataire, arrivé sur le marché en 2017, ne souhaite pas donner de détails sur la structure de sa clientèle, mais son CEO, Adriano Lucatelli, indique tout de même que «seuls environ 10% de nos clientes et de nos clients souhaitent des conseils personnalisés. Sur ce point, il n'y a pas de différence entre jeunes et moins jeunes.»

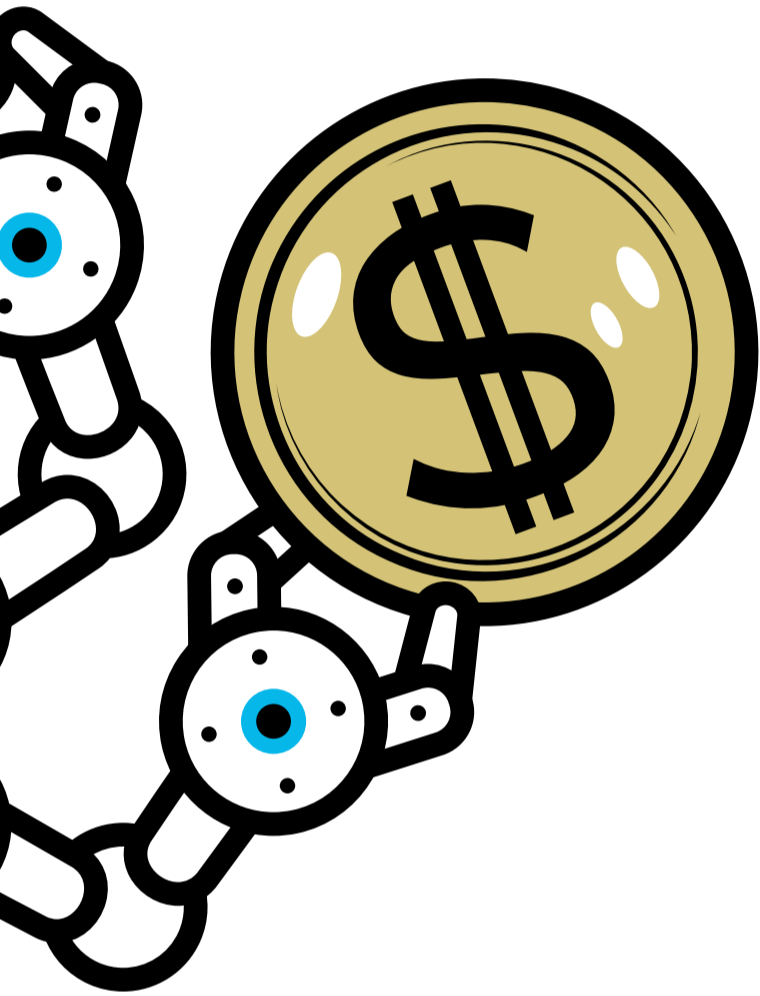
Tous les gérants de fortune numériques ont en commun une interface conviviale et une présentation claire de la gestion de fortune, après des frais initiaux variables pour l'ouverture d'un portefeuille. Les fonctions sont intuitives et disponibles en tout temps. Alors qu'autrefois, les clients recevaient une fois par an un relevé de compte de leur



(GETTY IMAGES)

veillent sur le patrimoine

Elle peut donc être numérisée, ce qui permet de développer des robo-advisors peu coûteux pour les placements financiers



fortune sous gestion, ils peuvent aujourd'hui, chez tous les gérants numériques, consulter jour et nuit l'évolution de chaque position de leur portefeuille. Pour le meilleur et pour le pire – mais il faut aussi savoir le supporter dans le cadre de sa propre tolérance au risque. Cela dit, bon nombre d'investisseuses et d'investisseurs ont de la peine à s'auto-évaluer de manière objective ou interprètent mal le lien intrinsèque entre risque et rendement: l'un ne va pas sans l'autre.

Un robot qui peut mettre en garde

Il est par conséquent important que les gérants de fortune numériques protègent, eux aussi, leurs clientes et leurs clients contre de mauvaises décisions. Car toutes et tous ne se satisfont pas de la stratégie de placement proposée par le robo-advisor sur la base du profil de risque, et profitent des possibilités de personnalisation du portefeuille pour, par exemple, augmenter la part d'actions, dans l'espoir d'obtenir un rendement plus élevé. «Dans les cas les plus graves, de telles transactions ne sont pas réalisables, et le robo-advisor bloque leur réalisation ou envoie un avertissement pour attirer l'attention du client sur le fait que la transaction prévue ne correspond pas à son profil de risque», explique Felix Niederer, de True Wealth, qui a prévu cette fonction d'arrêt d'urgence.

Un portefeuille établi sur la base du profil de risque devrait malgré tout faire l'objet d'un suivi régulier et être rééquilibré si nécessaire, du fait que la pondération des différentes classes d'actifs peut changer, en fonction de l'évolution des cours. Si, par exemple, une personne a commencé par un rapport équilibré de 60/40 entre actions et obligations, et que les cours des actions dans lesquelles elle a investi par le biais de divers ETF ont fortement augmenté, ce rapport peut passer à 70/30 ou plus. Un suivi et rééquilibrage automatique, tel qu'il est proposé par la plupart des robo-advisors, est par conséquent important pour le résultat à long terme du placement.

Un portefeuille de placements diversifiés requiert plusieurs instruments – au minimum des actions et des obligations, qui présentent une corrélation négative entre eux,

selon la théorie traditionnelle du portefeuille. Ce qui n'a toutefois pas toujours été le cas, dans un passé récent. Durant l'année boursière 2022, les cours aussi bien des actions que des obligations ont chuté de 15 à 20%. Afin d'augmenter la diversification du portefeuille, on peut faire appel à de l'immobilier ou à des matières premières, qui peuvent également être répliqués par des fonds indiciels.

Mais avec le revirement des taux, l'environnement de placement est devenu plus difficile. Parallèlement, depuis la crise financière de 2008, les banques font preuve d'une plus grande retenue dans l'octroi de crédits, ce qui accroît d'autant l'importance des placements sur le

terme) ont permis récemment à de petits investisseurs d'accéder également au marché privé.

En Suisse, le gérant de fortune numérique finpension souhaite jouer un rôle précurseur sur ce marché. Jusqu'ici, finpension était axé sur la gestion numérique de fonds de prévoyance privés. Depuis quelques jours, il a ajouté à ses prestations la gestion numérique des fonds libres – et cela, avec la possibilité d'investir dans le marché privé, plus précisément dans des fonds de capital-investissement de Schroders et un fonds de Partners Group.

«Avec cette offre, finpension permet d'accéder à des placements sur le marché privé, qui sont directement intégrés dans la gestion de for-

Un suivi et un rééquilibrage automatique, comme proposés par la plupart des robo-advisors, c'est important pour le résultat à long terme du placement

marché privé pour le financement des entreprises. Cela comprend les placements en capitaux qui ne sont pas négociés publiquement sur une place boursière, à savoir le capital-investissement, la dette privée, les infrastructures privées et le capital-investissement immobilier. Ces classes d'actifs étaient jusqu'ici réservées à des investisseurs institutionnels, en raison des mises de départ élevées et de leur faible liquidité. Dans l'UE, des Feilt (fonds européens d'investissement à long

tune numérique en tant que classe d'actifs «placements alternatifs», précise Philipp Zumbühl, vice-président de la direction de finpension. Ces stratégies ciblant le marché privé restent bien entendu réservées à des personnes avec une capacité de risque très élevée. Ce qui ramène le client aux fondamentaux de toute gestion de fortune, à savoir l'(auto-)évaluation objective de la capacité de risque et de l'appétence au risque, qui doivent aussi être régulièrement remises en question. ■

OFFRE

De nombreux prestataires

En Suisse, selon le portail Moneyland.ch, les gérants de fortune numériques suivants – aussi appelés robo-advisors – se partagent le marché:

- Alpian
- Clevercircles
- Cleverinvest (banque CIC)
- Descartes Finance
- Digifolio (BLKB)
- Findependent
- Finpact
- Inyova Impact Investing
- Kaspar&
- Postfinance E-gestion de patrimoine
- Radicant
- Raiffeisen Rio
- SaxoSelect
- Selma Finance
- Simplewealth
- Swissquote Invest Easy
- True Wealth
- Volt by Vontobel
- WiLLBe (LLB)
- S. W.

PUBLICITÉ



175 ans

EXPERTS EN PRÉVOYANCE

AVANT QU'ELLE EXISTE.

Nous sommes à vos côtés depuis 175 ans, 100 ans avant l'AVS et 136 ans avant la prévoyance professionnelle.



Nous protégeons demain depuis 175 ans
rentesgenevoises.ch/175ans



RENTES GENEVOISES

8 PLACEMENTS & PRÉVOYANCE

Le temps partiel, un piège pour la retraite

LPP Plus d'un tiers des 4,5 millions de personnes actives en Suisse travaillent à temps partiel. Nombre d'entre elles ne se doutent pas des répercussions financières sur leur prévoyance professionnelle

MARIUS LEUTENEGGER

Une amie me demandait il y a peu si je voulais bien jeter un coup d'œil sur son certificat de prévoyance puisque je m'y connaissais en la matière. Car quelque chose lui paraissait bizarre. Elle a 60 ans et, hormis deux années comme jeune maman, elle a toujours travaillé. Or sa caisse de pension n'affichait que 78 000 francs. Avec un taux de conversion de 6,8%, cela représente une rente mensuelle de 442 francs. «Ce n'est pas possible», se lamentait-elle. Si, c'est possible. Car elle fait partie du groupe croissant de personnes qui travaillent à temps partiel. Hormis lors de son entrée dans le monde professionnel, elle n'a jamais travaillé à 100%. En général, c'était entre 50 et 70% et chez plusieurs employeurs.

Au sein d'une caisse de pension (CP), il y a plusieurs facteurs qui sanctionnent ce type de carrière professionnelle. D'abord, le seuil d'entrée LPP. «Pour qu'une personne soit obligatoirement assurée LPP, elle doit obtenir de son employeur un salaire annuel d'au moins 22 050 francs», signale l'Office fédéral des assurances sociales. Ce seuil d'entrée vaut pour chaque employeur. Si bien que si vous touchez 20 000 francs chez trois employeurs, ce qui peut être le cas dans les secteurs de la culture ou de la formation, vous n'accumulez au bout du compte aucun capital vieillesse dans une caisse de pension.

Le deuxième facteur qui affecte les travailleurs à temps partiel est la déduction de coordination. Une partie du salaire que l'on touche est assurée par l'AVS, une autre par la caisse de pension. La déduction de coordination vise à faire en sorte que le salaire ne soit pas assuré deux fois. Elle correspond aux 7/8es de la rente AVS maximale, soit actuellement 25 725 francs. Pour résumer, si mon amie a touché par-ci par-là un salaire de 35 000 francs chez un employeur, seul un montant de 9275 francs a été assuré. Autrement dit, suivant l'âge qu'elle avait chez tel ou tel employeur, entre 1000 et 2000 francs ont été versés à la caisse de pension. Par année! La déduction de coordination affecte les travailleurs à temps partiel de manière disproportionnée. Lorsqu'on gagne 50 000 francs, la moitié du salaire est assurée, si ce sont 75 000 francs, les deux tiers le sont.

Attention à la déduction de coordination

Seuil d'entrée, déduction de coordination, tous deux à des niveaux divers – mais qu'est-ce que c'est que cette histoire? Pourquoi les salariés ne sont-ils pas assurés LPP dès le premier franc qu'ils empochent? «Notamment à cause des coûts administratifs», explique Stefan Geissbühler, spécialiste bernois des assurances sociales qui propose un conseil indépendant. «On parle certes de prévoyance professionnelle, mais le 2e pilier est organisé au sein des entreprises et il s'agit donc de maîtriser les coûts administratifs.» L'équipe de nettoyage hebdomadaire ne doit pas engendrer les mêmes coûts qu'un employé à plein temps. Mais pourquoi le seuil d'entrée et la déduction de coordination ne sont-ils pas au même niveau? «Ils l'ont été naguère, mais en

Lorsqu'on a trois emplois à temps partiel payés chacun 20000 francs par an, on n'aura au bout du compte pas de 2e pilier

2005, le parlement a défini ces deux montants différemment.» Pour Stefan Geissbühler, ce fut une «erreur politique que, de nos jours, plus personne ne comprend». Mais il est compliqué de changer quelque chose au système de prévoyance.

Côté AVS, les choses ne sont pas roses non plus pour mon amie. C'est une erreur fort répandue de croire qu'il suffit de payer toujours assez pour obtenir au bout du compte la rente maximale. Or le fait est que pas même la moitié des rentiers AVS atteignent la rente maxi-

male. Car la durée de cotisation n'est qu'un des critères et il y en a deux. L'autre est le revenu annuel moyen: il doit être de 88 200 francs en moyenne annuelle, inflation déduite, pour obtenir la rente maximale. Vu que mon amie gagnait moins, sa rente sera d'environ 2100 francs, ce qui fera dans les 2500 francs avec la rente du 2e pilier. Donc une fâcheuse perspective pour sa retraite.

Comment en est-on arrivé là? Pour sa prévoyance vieillesse, mon amie a commis une faute cardinale: elle ne s'en est pas préoccupée. Lorsqu'on travaille pour plusieurs employeurs et cumule ainsi un salaire qui dépasse le seuil d'entrée, on peut s'assurer spontanément auprès d'une institution supplétive LPP. «Mais personne ne va vous le dire, si bien que cela se fait peu», déplore l'expert Stefan Geissbühler. Dans certaines caisses de pension, il est possible d'assurer les revenus de plusieurs emplois à temps partiel. Alors la déduction de coordination ne s'applique qu'une seule fois. D'autres caisses renoncent totalement à

la déduction de coordination ou en prévoient une réduite pour leurs employés à temps partiel. Certes, en tant que salarié, on ne peut choisir sa caisse de pension ni son plan de rente. Mais on peut faire de la solution de prévoyance un des critères de la recherche d'emploi. C'est ce qu'il faudrait faire.

Penser à la prévoyance privée

Les femmes sont davantage touchées par les failles de la prévoyance. La rente LPP moyenne d'une femme se situe nettement au-dessous de celle des hommes (lire également page 11). Or il y a moyen d'améliorer son capital LPP. En particulier par des versements supplémentaires volontaires. C'est nécessaire quand il existe des failles dans les cotisations – c'est courant chez pas mal d'assurés, notamment après des hausses de salaire.

Pour dire les choses plus simplement, la caisse de pension calcule quel serait le niveau du capital vieillesse si, à partir de 25 ans, on avait toujours gagné autant qu'aujourd'hui. La dif-

férence avec le capital vieillesse effectif est le potentiel de rachat. Il vaut la peine d'injecter ses économies dans la caisse de pension au lieu de les laisser traîner sur un compte. D'une part, cela porte en général plus d'intérêts, d'autre part les versements peuvent être déduits du revenu imposable.

Il est possible d'améliorer le capital de son 2e pilier par des versements supplémentaires volontaires

Puis il y a encore le 3e pilier, la prévoyance privée. Les versements au pilier 3a – en principe bloqués jusqu'à la retraite – peuvent également être déduits du revenu imposable. Le pilier 3a est une bonne solution pour

les indépendants et les actifs à temps partiel dont les revenus se situent au-dessous du seuil d'entrée. Ceux qui ne sont assurés dans aucune caisse de pension peuvent verser jusqu'à 20% de leur revenu professionnel net et au maximum 35 280 francs par an. Ceux qui font partie d'une caisse peuvent verser jusqu'à 7056 francs. Plus tôt on lance un pilier 3a, mieux ça vaut en raison des intérêts composés.

Mon amie aurait dû réfléchir à tout cela bien plus tôt. Stefan Geissbühler commente: «Il faut s'occuper de sa prévoyance au plus tard quand les enfants sont élevés et que l'on a retrouvé un peu de marge de manœuvre financière. En principe entre 45 et 55 ans. Dans la prévoyance vieillesse, hors AVS, il s'agit toujours d'épargner de l'argent. Or on ne peut pas en mettre de côté beaucoup en quelques années seulement, surtout quand on n'en gagne guère.»

Un jour ou l'autre, il est trop tard pour augmenter sérieusement sa prévoyance vieillesse ou pour en colmater les failles. Dans des cas comme celui de mon amie, l'expert Stefan Geissbühler suggère de demander, le moment venu, des prestations complémentaires. «Les personnes qui ont une petite rente sont en général habituées depuis longtemps à un standard de vie modeste. Alors pour nombre d'entre elles les prestations complémentaires améliorent sensiblement la situation.» Il professe d'ailleurs souvent sans ambages: «Il n'y a pas de sens à continuer d'épargner. Cela vous contraint à renoncer à des choses. Or, avec les prestations complémentaires, vous recevrez exactement autant que si vous n'aviez pas épargné.» ■

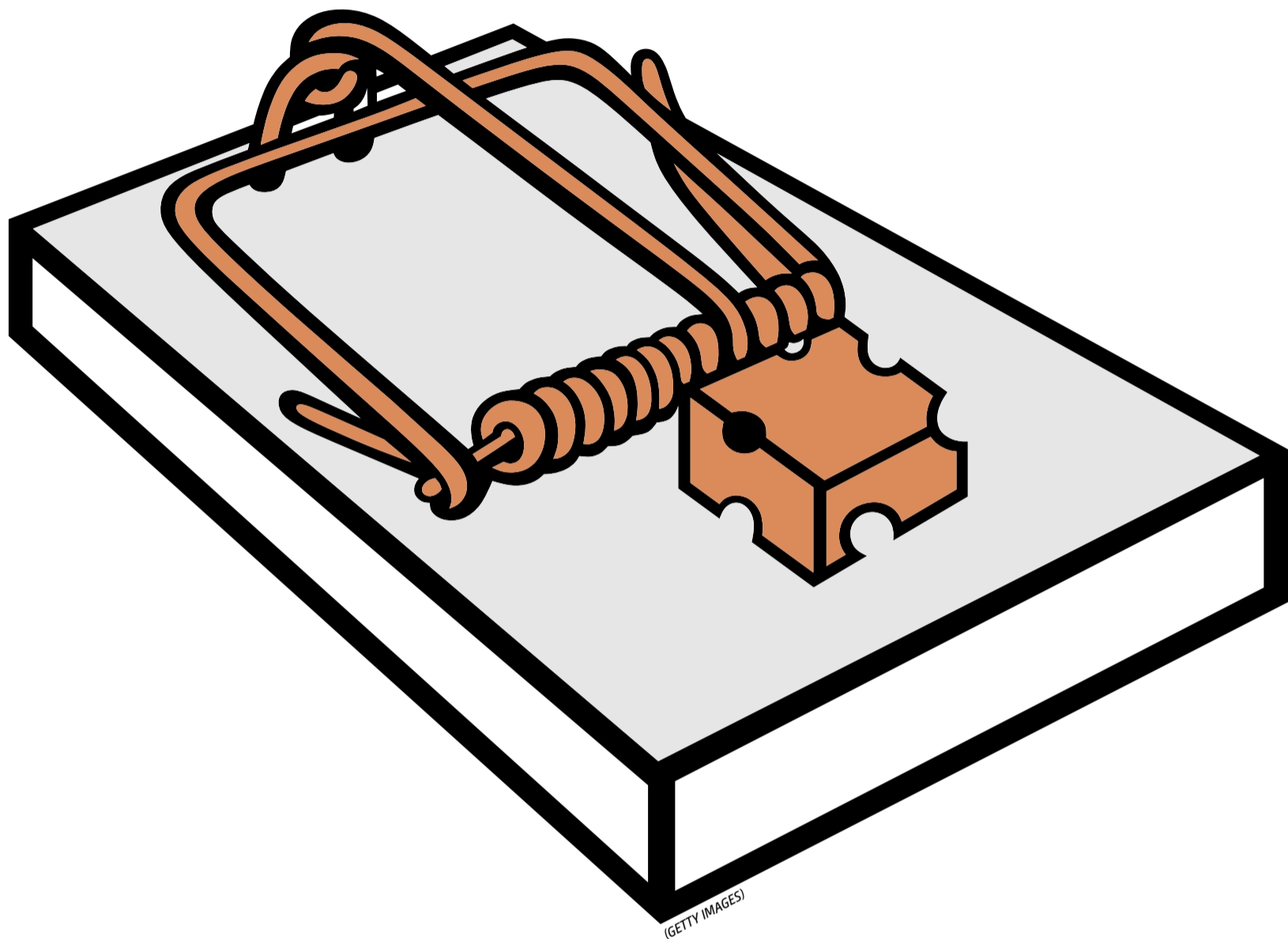
RÉFORMES

Abaisser le seuil d'entrée en cas de temps partiel

Le parlement l'a décidé: il importe d'améliorer la situation des actifs à temps partiel dans le 2e pilier. En 2023, il a approuvé une réforme de la prévoyance professionnelle disposant que le seuil d'entrée est abaissé des 22 050 francs actuels à 19 845 francs. Cette modification concernerait en ce moment environ 100 000 personnes: 70 000 seraient désormais obligatoirement assurées dans le 2e pilier et 30 000 avec un salaire plus élevé. En outre, la déduction de coordination serait désormais fixée à 20% du salaire AVS, alors qu'aujourd'hui elle est fixe et se situe à

25 725 francs. Par ailleurs, le salaire coordonné LPP serait éliminé. Les mesures de compensation de transition forment un autre élément important de la réforme de la LPP. Environ la moitié des assurés qui arrivent à la retraite dans les quinze années après l'entrée en vigueur de la réforme (génération de transition) obtient des suppléments de rente. Et ensuite? Comme pour toutes les tentatives de réformer la LPP jusqu'ici, les avis divergent passablement. L'idée que les personnes à petit revenu et notamment les actifs à temps partiel

puissent désormais épargner davantage pour leur prévoyance professionnelle n'est guère contestée. Mais il est loin d'être sûr que cette réforme passe la rampe. C'est surtout la baisse du taux de conversion de 6,8 à 6,0% qui fait débat. On voit aussi des caisses de pension manifester des réticences et critiquer la mise en œuvre techniquement compliquée de la réforme. Le référendum qui la combat a recueilli 140 000 signatures et le peuple votera cet automne. De premiers sondages suggèrent que la réforme n'est pas encore acquise. ■ M. L.



(GETTY IMAGES)

MANUELA TALENTA
ET MARIUS LEUTENEGGER

Tandis qu'au niveau politique, on se dispute depuis la nuit des temps sur l'âge légal de la retraite, les salariés ont depuis longtemps voté dans les faits. A en croire une étude de Swisscanto de 2018, 58% des personnes actives choisissent une retraite précoce. Aussi le seuil des 65 ans n'est-il plus désigné comme l'âge «normal» de la retraite mais comme l'âge «de référence». L'âge auquel on peut percevoir sa rente AVS sans déductions ni suppléments sert de base aux versements qui seront effectivement pratiqués.

Il va de soi que si l'on se retire de la vie active avant l'âge de référence, on touche moins du premier et du deuxième pilier. Car non seulement on aura cotisé moins longtemps mais, statistiquement, on s'offre une retraite plus longue. Plus la retraite est anticipée, plus son financement présente des trous qui subsisteront jusqu'à la mort. C'est pourquoi la décision de se débrouiller avec moins d'argent doit être mûrement réfléchie.

AVS: les pièges à éviter

La rente AVS peut être perçue dès deux ans avant l'âge de référence, soit au plus tôt à 63 ans. Le principe est le suivant: la rente diminue de 6,8% par année d'anticipation. Alors que la rente maximale pour une retraite prise à 65 ans est de 2450 francs, elle ne sera plus que de 2116 francs en cas de retraite à 63 ans. Sans compter qu'en cas de retraite anticipée, il arrive souvent qu'on n'ait pas accumulé les quarante-quatre années de cotisations nécessaires pour une rente ordinaire. Or pour chaque année manquante, il y a encore une déduction de 2,3%. Par ailleurs, si l'on prend une retraite anticipée, on doit néanmoins cotiser jusqu'à l'âge de référence de 65 ans. Le montant minimal pour les personnes non actives est de 514 francs par an. Mais, suivant le revenu et la fortune, cela peut aller jusqu'à 2000 francs par an.

Côté prévoyance professionnelle (2e pilier), une retraite anticipée a des effets analogues. Dans la plupart des cas, le capital accumulé peut être revendiqué



Le départ anticipé, populaire mais coûteux

RETRAITE Arrêter de travailler avant l'âge légal nécessite des réserves financières. La perspective de rentes plus congrues sur une plus longue durée nécessite de bien peser le pour et le contre



«Il convient de se préoccuper du sujet d'une préretraite une dizaine d'années avant le moment souhaité»

ANDREAS LICHTENSTEIGER,
DIRECTEUR DE VERMÖGENSPARTNER

à partir de 58 ou 60 ans – sous forme de capital ou de rente, cela dépend de la caisse de pension. Andreas Lichtensteiger, directeur du gestionnaire de fortune VermögensPartner à Zurich, expose: «Nos calculs indiquent que la rente de la caisse de pension diminue d'environ 7% par année anticipée.»

Il y a deux raisons à cela. Premièrement, on aura cotisé moins longtemps et, vu que les années qui précèdent la retraite alimentent particulièrement le capital de prévoyance en raison des intérêts composés, la réduction va s'avérer disproportionnée. Deuxièmement, le taux de conversion baisse parce que l'argent va devoir suffire pour plus longtemps. Pour la partie obligatoire du 2e pilier, le taux de conversion à l'âge de référence se situe à 6,8%. Autrement dit, si on a accumulé 100 000 francs, il y aura 6800 francs de rente. Pour chaque année que l'on aura anticipée, les caisses de pension réduisent le taux jusqu'à un quart de point de pourcentage. Cela

représente vite des milliers de francs par an. Le niveau du taux de conversion en fonction de l'âge de la retraite est indiqué sur le certificat de prévoyance que les assurés reçoivent au début de chaque année.

Ne pas oublier les impôts

Est-ce une bonne idée de se faire verser tel quel le capital accumulé dans la caisse de pension plutôt que de percevoir une rente? La réponse dépend de multiples facteurs, mais surtout de la situation personnelle de l'assuré. Mais la configuration est là encore la même: un capital réduit parce que des années de cotisation font défaut devra durer plus longtemps. Et il ne faut pas oublier que les versements de l'AVS tout comme ceux du 2e pilier sont imposables, puisqu'ils constituent des revenus! En cas de retrait sous forme de capital, un impôt spécifique unique est perçu, qui varie d'un canton à l'autre et dépend du niveau du capital. Il peut être plutôt gourmand.

L'administration fiscale est également aux aguets lorsqu'on se fait verser son 3e pilier, ce qui est possible dès 60 ans. Conseil d'Andreas Lichtensteiger: «Pour des raisons fiscales, il convient d'avoir plusieurs comptes 3a et se les faire verser par étapes sur plusieurs années fiscales. Car l'impôt est progressif.» Autrement dit, les montants

La rente AVS diminue de 6,8% par année d'anticipation

modestes sont taxés à un taux bien moindre que les montants élevés. L'expert suggère d'ouvrir un nouveau compte dès qu'on a accumulé entre 40 000 et 50 000 francs. Si on le fait assez tôt et assez adroitement, on peut vivre allègrement du pilier 3a pendant la retraite anticipée en liquidant un compte après l'autre chaque

année. Cela dit, tout le monde ne gagne pas suffisamment pour ouvrir plusieurs comptes 3a.

Les moins favorisés doivent-ils alors obligatoirement travailler jusqu'à 65 ans? Pas forcément. Ils peuvent retarder le versement de la rente AVS et se contenter du capital ou de la rente de la caisse de pension. Andreas Lichtensteiger: «L'AVS peut être retardée jusqu'à un maximum de cinq ans après l'âge de référence, soit jusqu'à 70 ans. Mais ce report doit être annoncé à temps. Si ce n'est pas le cas, on n'a pas droit à une hausse de la rente qui va de 5,2 à 31,5%.» Parce que depuis la réforme AVS 21 les montants que l'on paie entre l'âge de référence et le versement effectif alimentent la rente et servent, le cas échéant, à atteindre les quarante-quatre ans de cotisations.

Se fier à des experts

Si l'on retarde l'AVS, il s'agit donc d'affronter la période qui nous sépare du versement de la rente. Ceux qui bénéficient d'un logement peu hypothéqué peuvent augmenter leur hypothèque. Ou colmater les trous dans le revenu par ce qu'on appelle une rente-pont du 2e pilier. Andreas Lichtensteiger commente: «Elle constitue une rente complémentaire jusqu'à ce qu'arrive l'AVS et elle est payée en sus de la rente du 2e pilier.» La rente-pont est financée par des cotisations plus élevées ou une réduction de la future rente du 2e pilier, autrement dit par la personne assurée. Dans de rares cas, l'employeur y contribue.

Pour résumer, la retraite anticipée est une affaire complexe, d'autant plus qu'il est aussi question de retraites partielles ou de retraites par étapes. Le conseil d'Andreas Lichtensteiger: «Il convient de se préparer une dizaine d'années avant le moment souhaité de la retraite.» On dispose ainsi d'assez de temps pour parer à d'éventuelles lacunes dans le revenu, mettre de l'argent de côté ou se constituer un pilier 3a.

De nombreux prestataires financiers proposent des séminaires sur le sujet. Mais le passage chez un spécialiste s'avère généralement irremplaçable, car il y a trop de détails auxquels il importe de veiller. ■

PUBLICITÉ

COPRÉ

ENSEMBLE, PRÉPARONS
VOTRE AVENIR

INDÉPENDANCE
FIABILITÉ
TRANSPARENCE
MUNIFICENCE

Votre Fondation de prévoyance — copre@copre.ch — www.copre.ch



10 PLACEMENTS & PRÉVOYANCE

Pourquoi faut-il s'inquiéter de l

2E PILIER Celui ou celle qui veut assurer sa prévoyance devrait se poser cette simple question: qu'en est-il de la sécurité



(GETTY IMAGES)

PIERRE WEILL

La prévoyance professionnelle représente le 2e pilier. Avec l'AVS en tant que 1er pilier, elle doit permettre aux assurés de maintenir leur niveau de vie habituel après la retraite. Pour cela, les 1er et 2e piliers visent à assurer environ 60% du dernier salaire. Or, pour beaucoup de rentiers et de rentiers actuels, et plus encore pour les futurs rentiers et rentières, notamment celles et ceux avec un revenu élevé, ce n'est pas le cas.

Quel est le salaire assuré?

En Suisse, toute personne qui gagne plus de 22 050 francs par an ou 1837,50 francs par mois et qui a fêté ses 17 ans doit être affiliée à une caisse de pension ou à une institution collective de l'entreprise. Une institution collective est une caisse de pension (CP) indépendante, à laquelle plusieurs entreprises ont adhéré parce qu'elles n'ont pas de CP propre. Tout employé est assuré par la CP de l'entreprise ou une institution collective mandatée par l'entreprise.

Les employés ne peuvent choisir leur CP que si l'entreprise change de CP, dans la mesure où la loi sur la participation prévoit que les employés puissent participer à la décision. Cela vaut également pour le règlement de la CP avec les chiffres clés déterminants comme le montant des cotisations et le taux de conversion pour la partie surobligatoire. Dans les faits, les possibilités d'action de l'individu sont toutefois très limitées. En tant qu'employé, on sera toutefois bien inspiré d'évaluer la qualité de la caisse de pension avant d'entamer un nouvel emploi. Cette évaluation est particulièrement importante si on envisage de combler ou de réduire ses lacunes de cotisations par des versements volontaires (aussi appelés rachats). Une fois versés, ces montants ne peuvent plus être retirés, à de rares exceptions près, avant le départ à la retraite.

Dans ses jeunes années, on ne s'intéresse généralement pas beaucoup aux questions liées à la retraite. Il vaut pourtant la peine de se pencher assez tôt sur cette thématique. La qualité d'une caisse de pension

repose sur plusieurs critères. Le VermögensZentrum (VZ) publie chaque année une évaluation des caisses de pension. Dans ce cadre, le VZ analyse plus de 30 institutions collectives. À côté des institutions collectives, il existe également des institutions de prévoyance d'entreprises, principalement dans les grandes entreprises. Afin d'évaluer la sécurité d'une institution de prévoyance, il faut s'intéresser en premier lieu au taux de couverture et au taux d'intérêt technique, ainsi qu'au rapport entre rentiers et assurés actifs.

Le taux de couverture indique si la fortune de prévoyance permet de couvrir les engagements. Avec un taux de couverture de plus de 100%, une institution de prévoyance est en mesure de couvrir tous ses engagements à la date d'évaluation. Mais le taux de couverture n'est pas le seul critère à prendre en compte, car il est lié à d'autres chiffres clés, dont le taux d'intérêt technique. Ce dernier correspond au rendement hypothétique appliqué par la caisse de pension au capital de couverture. Selon l'Office fédéral des assurances

sociales (OFAS), «le taux de couverture a eu tendance à augmenter légèrement» au cours de ces dernières années.

Passer les finances sous la loupe

Selon la Commission de haute surveillance de la prévoyance professionnelle (CHS PP), les CP suisses sans garantie de l'Etat présentaient, fin 2023, un taux de couverture moyen de 110,3%, et celles de

un taux de couverture de 126%. Mais il y a aussi des caisses de pension avec un taux de couverture inférieur à 100%. Elles n'auraient donc pas pu couvrir tous leurs engagements fin 2023.

Chez les CP de droit public, cela est moins problématique, car elles peuvent compter sur la garantie de l'Etat. Le rapport entre le nombre de rentiers et le nombre d'assurés actifs montre la capacité de risque structurelle d'une institution de prévoyance.

Il peut être intéressant d'évaluer la qualité de l'institution de prévoyance avant de commencer un nouvel emploi

droit public un taux de couverture de 84,2%. De nombreuses caisses de pension sont bien financées. Ainsi, la fondation collective LPP Symova présentait, fin 2023, un taux de couverture au-dessus de la moyenne de 114%. La CP de Novartis présente même, actuellement,

Chez les institutions de prévoyance analysées par VZ, la CP Pro présentait la plus faible part de rentiers par rapport aux assurés actifs (4,5%). À l'autre bout de l'échelle, on trouve des institutions de prévoyance avec davantage de rentiers que d'assurés actifs (58%, chiffres de 2022).

La santé de sa caisse de pension?

et de la solidité de mon institut de prévoyance? Pour cela, plusieurs chiffres clés doivent être correctement analysés

Afin d'évaluer la performance d'une CP ou d'une institution collective, on s'intéressera aux calculs suivants: à partir de l'avoir de vieillesse et du taux de conversion, on calculera la rente de vieillesse viagère. Avec un taux de conversion de 5% et un avoir de vieillesse de 1 million de francs, la rente de vieillesse se monte à 50 000 francs par an. Actuellement, le taux de conversion minimum est de 6,8%, mais celui-ci ne s'applique qu'aux prestations minimales fixées par la loi. Selon Simon Tellenbach, de VZ, 90% des assurés auprès de CP sont mieux assurés que les prestations minimales légales. Plusieurs CP accordent également un taux de conversion supérieur à 6% pour la part surobligatoire. Le Fonds interprofessionnel de prévoyance (FIP) et la fondation de prévoyance pour le personnel Spida ont ainsi fixé un taux de conversion de 6,8% sur l'ensemble de l'avoir de vieillesse.

Stabilisation des prestations

Selon la Commission de haute surveillance, les taux de conversion baissent continuellement. La CHS PP observe le taux de conversion moyen appliqué par les institutions de prévoyance pour les retraites prévues dans cinq ans. Dans son rapport de 2015, la commission a calculé un taux de conversion moyen de 5,83% pour les retraites prévues dans cinq ans. Celui-ci est descendu à 5,21% dans son rapport de 2022. Cette tendance à la baisse des taux de conversion est la conséquence des faibles taux d'intérêt. Cette évolution se stabilise actuellement, avec la remontée des taux d'intérêt.

Le Conseil fédéral fixe chaque année le taux d'intérêt pour la part obligatoire des avoirs de vieillesse des assurés actifs. Ce taux dépend principalement de l'évolution des rendements des obligations de la Confédération. Il n'y a pas de formule légalement contraignante pour la fixation du taux d'intérêt minimal. Avant l'introduction de la LPP, en

1984, et jusqu'à fin 2002, le taux d'intérêt minimal était de 4%. A partir de 2012, il était inférieur à 2%, et depuis 2017 il est de tout juste 1%. Le taux d'intérêt de la part surobligatoire de l'avoir de vieillesse peut être fixé librement par les institutions de prévoyance. La rémunération de l'ensemble de l'avoir de vieillesse (part obligatoire et surobligatoire) est un élément important, dans la mesure où elle représente pratiquement un troisième contributeur, à côté des versements de l'employé et de l'employeur. Selon la CHS PP, la rémunération des avoirs de vieillesse est passée de 1,90 à 2,31% en 2023.

Un taux de conversion moyen de 5,83% est estimé pour les retraites prévues dans cinq ans

Selon l'étude de VZ, la rémunération la plus élevée de l'avoir de vieillesse est proposée par l'institution de prévoyance CIEPP, à savoir 3%. La rémunération la plus faible est de 1%. Un autre élément important pour l'évaluation d'une CP, ce sont les coûts, dans lesquels les frais de gestion représentent un poste important. Ceux-ci s'élèvent à 136 francs par assuré chez le meilleur élève (Symova) et peuvent monter jusqu'à 722 francs (chiffres de 2022). De leur côté, Credit Suisse et UBS évaluent le rendement obtenu par les CP avec la fortune sous gestion de leurs assurés. Dans ce cadre, l'économiste d'UBS Elisabeth Beusch a calculé qu'un taux d'intérêt annuel moyen d'un point de plus compensait une réduction du taux de conversion d'environ 1%, par exemple de 6,8 à 5,8%. A com-

bien se montent actuellement les rendements? Selon la CHS PP, les caisses de pension suisses dégagent un rendement moyen de 5,2%. Pour comparaison: la CP de Swiss Re a dégagé, l'année dernière, un rendement de 8,08%. L'année précédente, les institutions sans garantie de l'Etat avaient encore perdu 9,2% sur leurs placements, celles avec une garantie de l'Etat 8,2%. Swiss Re avait alors perdu 9,57%. «Malgré ces fortes fluctuations, le rendement est resté relativement stable ces dernières années. On constate toutefois une évolution allant de placements à faible risque vers des placements à plus haut risque, afin d'atteindre cet objectif», commente Harald Sohns, de l'OFAS.

Du fait de l'amélioration globale de la situation des CP, le subventionnement croisé des assurés actifs vers les rentiers diminue continuellement, selon la CHS PP. Cette redistribution était apparue en raison des taux de conversion trop élevés, associés à une espérance de vie croissante et à de faibles taux d'intérêt.

Les mesures prises, par exemple l'abaissement du taux de conversion, permettent de financer les futures rentes «très majoritairement sans subventionnement croisé» de la jeune génération, écrit

encore la CHS PP. Un point important est également la part de l'employeur aux cotisations d'épargne. La loi prescrit uniquement que l'employeur verse au moins la moitié des cotisations d'épargne obligatoires, celles-ci allant de 7 à 18% du salaire assuré, suivant l'âge de l'employé. Certains employeurs versent jusqu'à deux tiers des cotisations exigées, de sorte que l'employé n'a plus qu'un tiers à verser.

«Un financement surparitaire de la part de l'employeur n'implique pas encore, en soi, de bonnes prestations de prévoyance», nuance Simon Tellenbach, de VZ. Ainsi, un plan de prévoyance avec les cotisations minimales prévues par la loi peut également être financé de manière surparitaire. «Nous constatons que dans environ deux tiers des plans de prévoyance, l'employeur prend à sa charge plus que les 50% prescrits par la loi.»

Quelle est l'évolution des rentes?

Les caisses de pension assurent les employés contre les conséquences économiques non seulement de la vieillesse, mais aussi du décès et de l'invalidité. Il faut donc également tenir compte de ces prestations, dans le cadre de l'évaluation d'une CP. Si l'on considère le montant moyen des

rentes de vieillesse de la prévoyance professionnelle, on constate que celles-ci se montaient à 2963 francs par mois pour les hommes, en 2019. En 2021, elles n'atteignaient plus que 2657 francs, soit plus de 10% de moins, selon la statistique des nouvelles rentes de l'OFAS. Pour les femmes, les rentes sont en revanche passées de 1550 à 1603 francs durant la même période.

Les raisons à cela sont à rechercher, d'un côté, dans la tendance à la baisse du taux de conversion et, de l'autre, dans la hausse du taux d'occupation des femmes, qui surcompense cette baisse. Par ailleurs, «l'augmentation de la part des prestations touchées sous forme de capital conduit, statistiquement, à de nouvelles rentes plus basses pour les deux sexes, ce qui ne peut toutefois expliquer l'évolution divergente des rentes entre hommes et femmes», constate Harald Sohns, de l'OFAS (voir encadré sur le retrait en capital). Conclusion: l'évaluation de la santé d'une CP et des prestations qu'elle sera en mesure de verser à la retraite reste un exercice complexe, même pour des spécialistes. Malgré cela, il vaut la peine de se pencher sur certains chiffres clés avant de commencer un nouvel emploi, afin de se faire une idée de la santé de la caisse de pension. ■

TENDANCE

Les retraits en capital prennent l'ascenseur

Ces derniers temps, davantage d'assurés optent pour un retrait partiel ou total en capital de leur avoir de vieillesse. L'un des avantages d'un retrait en capital est que l'on verse un impôt unique sur le capital, alors que la rente est imposée chaque année en tant que revenu. De plus, on peut disposer librement de son capital. En cas de décès prématuré, le capital va aux héritiers. Chez la plupart des CP, le droit à une rente ou au capital restant s'éteint avec le décès, le décès du ou de la partenaire ou, pour les enfants en formation, à leurs 25 ans révolus. Dans le cas d'une rente, c'est la CP qui supporte le risque. La rente est garantie aux

retraités jusqu'à la fin de leur vie. Simon Tellenbach, de VZ, conseille d'analyser individuellement chaque option avant d'opter pour une rente ou un retrait en capital. «On ne peut pas dire d'office ce qui est le plus intéressant. A côté de facteurs objectifs, il faut aussi tenir compte du caractère. Une personne qui ne sait pas gérer son argent devrait éviter un retrait en capital.» C'est un fait: si l'on veut retirer son capital, il faut non seulement une capacité et une appétence au risque, mais aussi une certaine discipline et un plan clairement établi pour gérer de manière rigoureuse cette importante somme d'argent. ■ P.W.

PUBLICITÉ

L'impact de vos investissements compte pour nous

Inspirés par l'avenir depuis des générations

© UECHESTENSTEIN, The Princely Collections, Vaduz-Vienna

Quand il est question d'investissement réussi, retour, risque et impact sont des éléments clés. C'est pourquoi vous souhaitez avoir un partenaire qui s'engage en faveur du développement durable, aussi bien en paroles qu'en actes. lgt.com/ch



CONTENU PARTENAIRE



L'or bleu: un enjeu mondial

L'eau est un bien précieux: alors que la consommation mondiale ne cesse d'augmenter, la disponibilité naturelle de l'eau douce devient de plus en plus rare. Des solutions novatrices sont d'autant plus nécessaires, par exemple dans le domaine de la désalinisation de l'eau de mer. Cette technologie offre des opportunités pour les investisseuses et les investisseurs

La consommation d'eau douce a été multipliée par six depuis 1900 et représente actuellement quelque 4800 milliards de mètres cubes d'eau par an à l'échelle mondiale. Elle a aussi augmenté 1,5 fois plus rapidement que la population mondiale, durant la même période. Selon des études du Forum économique mondial (WEF), la demande mondiale d'eau douce dépassera l'offre de jusqu'à 40% d'ici 2030. On parle alors d'un déficit d'eau douce, autrement dit d'un écart entre sa demande et sa disponibilité durable. En l'absence d'innovations technologiques novatrices et d'investissements pour une utilisation plus efficace de l'eau et le traitement des eaux usées, ce déficit deviendra un problème social et économique toujours plus aigu à l'échelle mondiale.

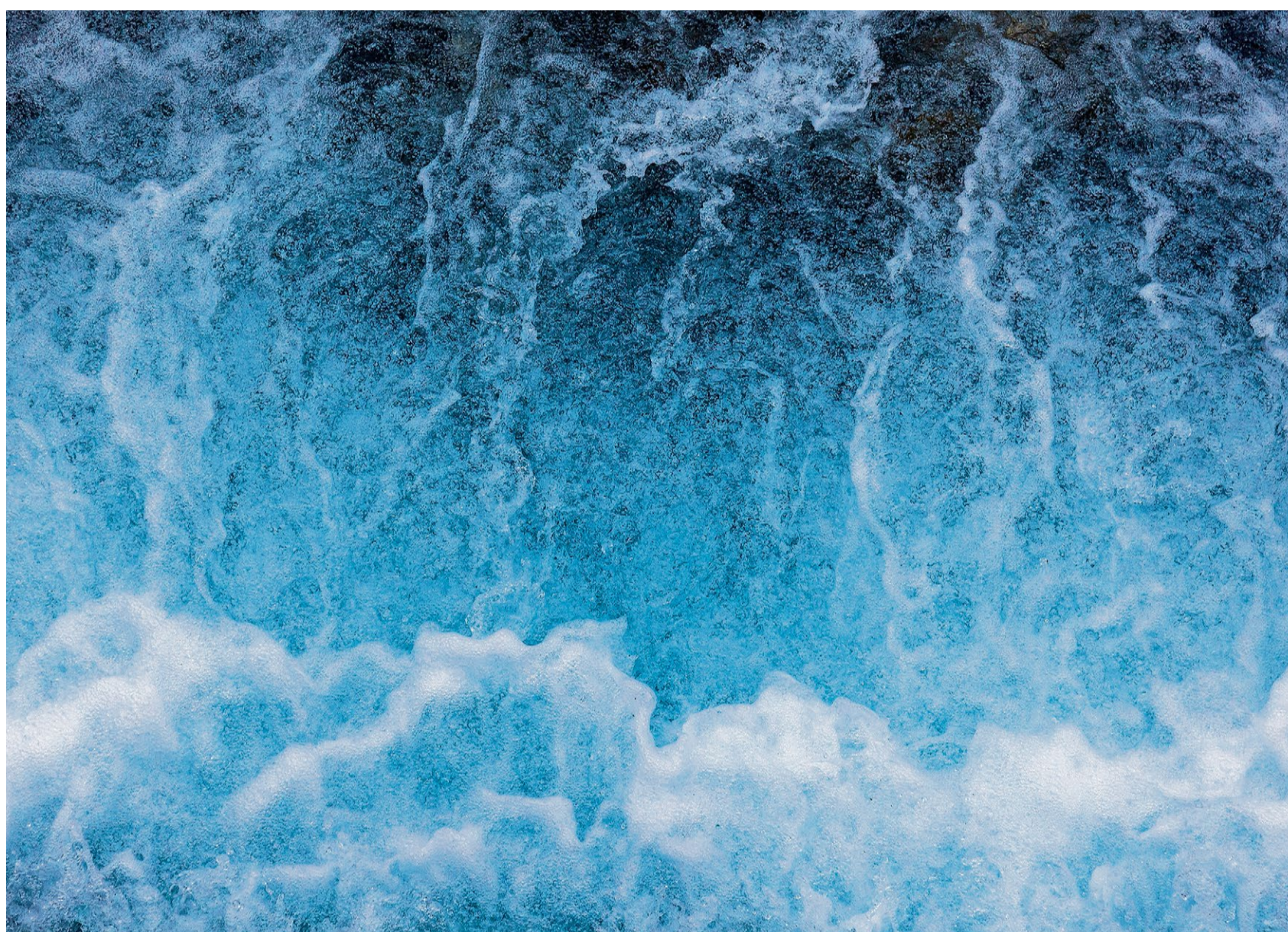
«D'importants investissements dans le secteur de l'eau sont nécessaires pour répondre à la menace d'un déficit d'eau douce»

L'agriculture, qui représente actuellement environ 62% de la consommation mondiale d'eau douce selon le Rapport mondial des Nations unies sur la mise en valeur des ressources en eau (WWDR), restera la plus grande consommatrice en valeur absolue, même si la part des secteurs «industrie» (env. 25%) et «villes & ménages» (env. 13%) augmentera. Dans le secteur industriel, cet or bleu est utilisé principalement pour de nombreux processus de production. Parmi ceux-ci, deux domaines sont particulièrement voraces: les méga-centres de données – pour leur refroidissement – et les usines de semi-conducteurs, dont la consommation d'eau suit leur expansion.

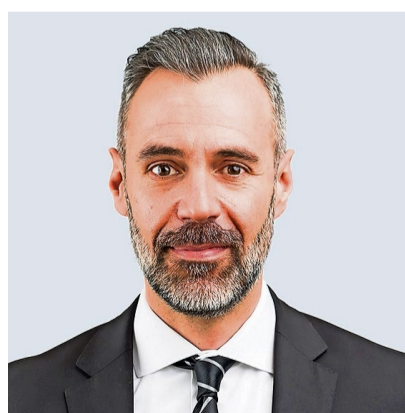
A cela s'ajoute l'amélioration du niveau de vie à l'échelle mondiale, qui pousse encore une fois la consommation d'eau vers le haut, en raison du changement de comportement. Ainsi, un meilleur niveau de vie entraîne par exemple une demande accrue de produits alimentaires grands consommateurs d'eau tels que les protéines animales, notamment la viande. Le changement climatique influence également le bilan hydrique, entraînant un abaissement du niveau des nappes phréatiques à la suite de sécheresses et de vagues de chaleur, mettant en danger l'approvisionnement en eau potable. D'importants investissements dans le secteur de l'eau sont par conséquent nécessaires pour répondre à la menace d'un déficit d'eau douce.

Désalinisation de l'eau de mer

A côté de diverses technologies et méthodes pour une utilisation plus efficace de l'eau et la protection de l'eau, l'«extraction» d'eau douce supplémentaire fait l'objet d'une attention accrue, depuis



Selon des études du Forum économique mondial (WEF), la demande mondiale d'eau douce dépassera l'offre de jusqu'à 40% d'ici à 2030.. (DR)



René Nicolodi, responsable Equities & Themes à l'Asset Management de la Zürcher Kantonalbank. (DR)

quelques années. Dans ce cadre, un rôle clé revient à la désalinisation de l'eau de mer. Un grand avantage de cette technologie est que l'eau de mer est disponible en grande quantité et généralement là où on en a le plus besoin, c'est-à-dire dans les grandes agglomérations côtières.

Cette technologie pourrait-elle donc être une solution pour répondre au déficit d'eau douce? Ce n'est malheureusement pas si simple, car la désalinisation d'eau de mer présente encore d'importants points faibles:

d'une part, elle est très gourmande en énergie et donc onéreuse. D'autre part, l'élimination des rejets – une saumure fortement concentrée, qui contient souvent également des résidus chimiques provenant du traitement de l'eau – reste problématique.

Actuellement, deux principales technologies sont utilisées pour la désalinisation de l'eau de mer. L'une d'elles est la technologie dite «de l'osmose inverse». En simplifiant, il s'agit de presser de l'eau de mer sous forte pression à travers plusieurs membranes, jusqu'à obtenir de l'eau douce. L'autre est la méthode thermique: l'eau de mer est chauffée jusqu'à évaporation. Le sel et la plus grande partie des impuretés restent dans le fond de la cuve, tandis que la vapeur est recueillie sous forme d'eau douce.

Un processus qui doit gagner en efficacité

Les scientifiques mettent actuellement les bouchées doubles pour améliorer l'efficacité énergétique du processus de désalinisation. Parmi les options envisagées, il y a l'utilisation d'énergies renouvelables, l'exploitation de la chaleur résiduelle d'installations industrielles ou de centrales électriques proches, ainsi que des installations de désalinisation novatrices qui opèrent directement sur le fond marin. Ces dernières nécessitent moins d'énergie en raison de la

pression naturelle en profondeur et d'une dilution continue de la saumure rejetée. Des technologies membranaires améliorées pour les installations terrestres (entre autres, des membranes autonettoyantes, qui réduisent la concentration de sel dans la saumure rejetée) ainsi que l'extraction dans la saumure de minéraux valorisables comme le lithium et les terres rares (dont la vente permet d'améliorer le bilan économique de la désalinisation) font également l'objet de recherches spécifiques.

Le leader actuel en matière de désalinisation de l'eau de mer est l'Arabie saoudite, qui tire aujourd'hui déjà environ 70% de sa consommation d'eau douce d'installations de désalinisation. Mais de nombreuses autres régions côtières dans le monde possèdent également des usines de désalinisation, qui alimentent chaque jour quelque 300 millions de personnes en eau. Le marché mondial des installations et des technologies de désalinisation a été estimé, en 2023, à quelque 16 milliards de dollars. Et une croissance élevée, de plus de 9% par an, est pronostiquée pour ces prochaines années, du fait de l'augmentation de la demande d'eau douce et des développements technologiques nécessaires pour y répondre. Parallèlement, l'utilisation responsable de l'eau douce et des eaux usées doit être promue et optimisée en tant que priorité absolue à tous

les niveaux. D'autant plus que la production toujours aussi importante d'eaux usées insuffisamment traitées déversées dans la nature a une influence désastreuse sur la flore et la faune, notamment dans les océans, la «ressource primaire» des installations de désalinisation.

Des fonds thématiques «eau» permettent d'investir dans des entreprises actives dans les domaines de l'approvisionnement, du traitement et de la gestion de l'eau, qui contribuent de manière significative à la résolution du problème de la pénurie d'eau et à l'approvisionnement en eau dans le monde. ■

René Nicolodi,
responsable Equities & Themes
à l'Asset Management
de la Zürcher Kantonalbank

CONTENU PARTENAIRE

Contenu produit et commercialisé pour un partenaire. Réalisé indépendamment de la rédaction du «Temps». Voir notre charte des partenariats.

